



# Le Village Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-5 N° 1 Janvier 2015



## MISSION ACCOMPLIE

Chers citoyennes et citoyens,

Comme plusieurs de vous le savent peut-être déjà, mercredi le 14 janvier dernier, une BONNE NOUVELLE est tombée pour la Municipalité de Saint-Joachim.

En effet, le projet de mini centrale électrique Hydro Canyon a été approuvé par le gouvernement du Québec.

Après cinq ans de travail acharné et de rebondissements de toutes sortes, nous pourrons finalement aller de l'avant avec cette centrale électrique.

Tout est bien qui finit bien!

Rappelons que ce projet rapportera des redevances totales d'environ 520 000\$ annuellement dont 65% iront directement à notre municipalité, soit environ 338 000\$, et 35% à la MRC, soit environ 182 000\$ pour les 20 prochaines années avec une très bonne possibilité de renouvellement pour un 20 ans additionnel. À cela, il faut ajouter des retombées locales et régionales pendant la construction d'environ 35 000 000\$ en main d'œuvre, matériaux, restauration, hébergement, etc., etc.

Le Conseil municipal et moi même sommes fiers de cet accomplissement. Grâce aux décisions judicieuses prises dans ce dossier depuis notre arrivée en poste en novembre 2009, notre municipalité bénéficiera de revenus supplémentaires forts appréciables et bénéfiques pour nous tous et les générations qui suivront.

Au moment d'écrire ces lignes, le début des travaux de construction est prévu pour le début février qui vient pour une mise en opération en été ou début d'automne 2016.

Il reste cependant beaucoup de travail à faire et c'est dans ce contexte que nous sollicitons votre collaboration.

En effet, tel que mentionné lors des audiences du bureau des audiences publiques en environnement ( BAPE ) en 2013, la Société Hydro-Canyon Saint-Joachim s'est engagée à mettre sur pied un comité de suivi dès l'approbation du projet par les instances gouvernementales. Ce comité aura comme responsabilité d'effectuer un suivi, de s'assurer de la maximisation des retombées locales rattachées à la construction du projet, d'effectuer un suivi des préoccupations ou problématiques qui pourraient surgir dans la population locale durant la période de construction et de s'assurer que celles-ci soient transmises à la Société et prises en charge de façon diligente.

Le comité sera composé de 2 représentants du conseil municipal, 2 citoyens de Saint-Joachim, de 2 urbanistes ( municipalité et MRC ), 2 citoyens de la MRC et d'un représentant du maître d'œuvre en charge de la construction (AXOR). Au début des travaux, la fréquence des rencontres sera mensuelle pour ensuite, avoir lieu une fois tous les deux mois.

Je sollicite donc votre collaboration habituelle et demande à tous les citoyens intéressés à faire partie de ce comité de communiquer avec le bureau municipal d'ici vendredi le 30 janvier 2015. Toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt seront convoquées pour une courte rencontre la semaine suivante. Notez que si plus de 2 candidats se manifestent, nous procéderons à une pige au hasard de nos représentants municipaux, en présence de tous.

Espérant votre très grande participation à ce comité pour la réalisation de ce projet communautaire!

Marc Dubeau, maire